

Date de convocation
le 02/07/2021

**SEANCE ORDINAIRE
DU 07 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet, vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy HAZARD Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs et Mmes G HAZARD, S DUFOSSÉ, D PIERRU, B PENELLE,, A CALIPPE, J MELLIER, S SABLON, L DUHAMEL, M BOUTILLIER,

ABSENTS : MA LALOUX, S MOITRELLE, G SABRAS, JB MABILLE, S CANDAS

SECRETAIRE DE SEANCE : Simon DUFOSSE

Mr Laloux donne pouvoir à Mr Penelle
Mme Moitrelle donne pouvoir à Mr Dufossé
Mr Sabras donne pouvoir à Mme Pierru

I – COMPTE RENDU DU 4 JUIN 2021

Le conseil vote et accepte à l'unanimité.

II – CEREMONIE 14 JUILLET 2021

La cérémonie au monument aux morts aura lieu le mercredi 14 juillet à 11h30 :

Remise des dictionnaires au enfants rentrant en sixième.

Un vin d'honneur sera offert au terrain de foot suivi pour ceux qui veulent d'un repas où chacun apporte son repas façon auberge espagnol. Des barbecues seront à disposition des habitants. Un conseiller sera là pour surveiller le bon fonctionnement.

Durant le repas, une animation musicale sera mis en place par Mr Guillaume Robert chanteur et guitariste du 13h -16h.

Des jeux pour enfants seront proposés dans le respect des gestes barrières.

Un avis à la population sera fait avec une réservation en mairie.

Les boissons ont été commandés à la cave du beffroi.

Des tartes seront achetées à Pasquier.

Le conseil voit les tarifs des boissons suivant :

Bière	2.00 €
Sodas	2.00 €
Jus de fruits	2.00 €
Eau bouteille	2.00 €
Bouteille Rouge Rosé et Blanc	7.00 €
Kir au verre	1.50 €
Verre de vin	1.50 €
Part de tarte	0.50€
Tarte	5.00€

III – QUESTIONS DIVERSES

A - Mr Dufossé demande le prêt d'une salle de réunion afin de constituer rapidement un comité des fêtes.

Mr le Maire lui propose la salle de réunion à l'étage de la mairie.

B - Mr Dufossé demande si des sacs de sable sont prévus pour les personnes touchées par les dernières intempéries et aborde le problème spécifique de l'aménagement hydraulique en amont de la propriété de monsieur Laurent Dubois et plus précisément les améliorations envisagées ?

Mr le Maire répond que des sacs de sable ont été achetés par la mairie, qu'ils sont mis ou seront mis à la disposition des personnes situées dans des zones vulnérables. Un avis à population est en cours d'édition pour en fixer les modalités.

Les aménagements hydrauliques sont du ressort de la communauté de communes du Vimeu qui en a la compétence. Une zone de rétention - infiltration est programmée sur le terrain acheté par la com avec la création d'un merlon terre en pente douce.

Mr le maire précise qu'il s'est investi personnellement avec des citoyens de la commune pour réaliser en urgence des aménagements sur Inval car il est vrai que les études réalisées il y a plusieurs années notamment sur la vallée de la Frosme n'ont pour l'instant abouti à aucune réalisation. Il a donc sollicité dernièrement les autorités (député et sous préfet) pour qu'une solution soit trouvée.

C - Mr Dufossé signale que le président du club de football de Mareuil Caubert voulait faire le point sur les travaux réalisés au stade de foot d'Huchenneville, afin de pouvoir programmer ses entraînements.

Séance levée à 21h30